**Être membre SFQ, c’est gagner le soutien continu aux Clubs associés**

Ski de fond Québec reconnaît l’apport significatif des délégués techniques, des entraineurs et des officiels dans la poursuite de l’excellence de la pratique du ski de fond partout au Québec. Les programmes de subvention encouragent la connaissance, la mise à niveau, le perfectionnement et la formation continue.

**La politique de subvention d’une formation :**

Toute demande de subvention de formation à Ski de fond Québec doit être accompagnée d’une demande de subvention dûment complétée (en page 2). Toute dépense raisonnable et relative à cette formation sera considérée. Un reçu officiel pour chaque dépense doit être fourni.

Le montant accordé par SFQ au demandeur sera déterminé selon les critères suivants :

* SFQ subventionnera un demandeur jusqu’à concurrence de 75% du montant demandé;
* L’organisme ou le Club du demandeur doit défrayer au moins 25% du montant demandé;
* Exceptionnellement, une subvention à 100% pourra être accordée, à la discrétion de SFQ;
* Les dépenses admissibles relatives à la formation sont les suivantes;
  + Les frais d’inscription à la formation;
  + L’achat de fournitures spécifiques à la formation (ex.: cahier de procédures);
  + Les frais de transport aérien : billet d’avion, taxe aéroportuaire ou autre;
  + Les frais de taxi régulier entre l’aéroport et l’hôtel et vice versa;
  + Les frais de transport terrestre : une allocation de 0,40$/km pour le transport vers le lieu de la formation et le retour à la maison si le demandeur utilise son véhicule personnel. Le covoiturage est encouragé lorsque c’est possible. Seul le conducteur peut réclamer l’allocation de déplacement;
  + Les frais d’hébergement, si la formation est à plus de 200 km du lieu de résidence et qu’elle dure plus d’une journée;
  + Une allocation fixe pour les repas est accordée selon le type : déjeuner (10$), dîner (15$) et souper (25$). Aucun reçu n’est requis pour cette dépense.
* Toute réclamation de dépenses doit être soumise en remplissant le formulaire de remboursement des dépenses et honoraires, en y joignant tous les reçus.

SFQ répartira les fonds réservés aux subventions de manière équitable. Les sommes disponibles dépendent du nombre et de la fréquence des demandes reçues et anticipées au cours d’une année complète.

Veuillez remplir ce formulaire dans les cases ombragées appropriées.

Une fois rempli, sauvegarder le fichier et acheminer une copie à [dg@skidefondquebec.ca](mailto:dg@skidefondquebec.ca)

Date de la demande :

Votre nom complet :

Nom de votre club :

Entraîneur  Officiel Niveau actuel

À quel séminaire de formation irez-vous?

À quel endroit se donne la formation?

Quel organisme donne la formation?

Quels sont vos objectifs de formation ?

Évaluation globale des coûts :       $CDN Frais de formation :       $CDN

Montant accordé par le club :       $CDN Transport :       $CDN

Autre subvention:       $CDN Hébergement :       $CDN

Spécifier :       Nourriture :       $CDN

Espace réservé à l’administration de Ski de fond Québec

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Formation utile au club | 🞎 | Transfert de connaissance requis | | 🞎 |
| Formation utile à la province | 🞎 | Date prévue : |  | |
| Montant accordé | $ | Poste budgétaire : |  | |
| Toute demande doit être approuvée par le dg. | | Date : |  | |